

Journée du Refus de l'Échec Scolaire

Élections 2026 : le ROCLD appelle les partis à agir sur les causes du décrochage scolaire

Montréal, le 16 septembre 2026 – Un rare point de convergence s'est dessiné au début de la campagne électorale : plusieurs partis ont formulé l'ambition de faire baisser de moitié le taux de décrochage scolaire au Québec et promis des États généraux sur l'éducation. En marge de la 8e édition québécoise de la Journée du Refus de l'Échec Scolaire, **le Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage (ROCLD)** salue ces engagements et appelle maintenant toutes les formations politiques à dévoiler leur plan pour lutter contre décrochage. Plus que des mesures isolées, l'ampleur du phénomène demande une vision politique globale et durable, ainsi qu'une réforme structurante du système d'éducation qui favorise une réussite éducative inclusive, accessible et égalitaire.

« En tant que société, on peut viser à éradiquer complètement le décrochage et permettre à chaque jeune de développer son plein potentiel. Pour y arriver, il faut regarder ce qui pousse réellement des jeunes hors de l'école : la pauvreté, la ségrégation scolaire dans le système à trois vitesses, des parcours trop rigides, le manque de ressources et les ruptures scolaires. On ne décroche pas seul : on décroche dans un système qui exclut », affirme Mélanie Marsolais, directrice générale du ROCLD.

Agir sur les causes du décrochage

Trop souvent, le décrochage est encore présenté comme un manque de motivation, d'effort ou de persévérance. Pourtant, l'expérience des jeunes, le travail des organismes communautaires et la recherche racontent une autre histoire : le décrochage est le produit de conditions sociales, économiques et scolaires. Les jeunes issus de milieux défavorisés ont 34% plus de risque de se retrouver en situation de vulnérabilité scolaire. Le système scolaire à plusieurs vitesses accentue aussi les écarts. Les jeunes les plus vulnérables se retrouvent davantage concentrés dans des parcours réguliers disposant de moins de ressources. À cela s'ajoutent des parcours de formation trop étroits, un accès insuffisant à des ressources de soutien, ainsi qu'une pression du système à individualiser ou à médicaliser les difficultés sociales et scolaires des jeunes.

Faire de la lutte au décrochage une priorité nationale signifie donc agir bien avant qu'un jeune quitte l'école. Cela exige des politiques cohérentes en éducation, en lutte contre la pauvreté, en santé mentale, en services sociaux et en action communautaire. La réussite éducative ne peut reposer uniquement sur les épaules du personnel scolaire, des familles ou des jeunes eux-mêmes.

Des solutions existent déjà

Partout au Québec, des jeunes persévèrent, raccrochent et réussissent autrement lorsque les conditions sont réunies. Les organismes communautaires de lutte au décrochage (OCLD), les écoles engagées et les milieux qui misent sur l'inclusion démontrent chaque jour qu'il est possible de faire autrement.

Mais ces solutions ne peuvent rester ponctuelles ni dépendre de la bonne volonté locale. Elles doivent s'inscrire dans une stratégie nationale, soutenue par des mécanismes de collaboration durables et des ressources à la hauteur des besoins.

« Quand le cadre scolaire régulier ne répond plus adéquatement aux besoins d'un jeune, il faut pouvoir lui offrir d'autres voies plutôt que de le laisser sans solution. Les organismes communautaires font déjà partie de cette réponse. Il faut maintenant reconnaître leur rôle de façon structurelle et leur donner les moyens de poursuivre leur travail », poursuit Mélanie Marsolais.

Décrochage scolaire : une priorité à inscrire dans la campagne

À l'occasion des élections provinciales, le ROCLD demande au prochain gouvernement de :

- **Faire de la lutte au décrochage une priorité nationale**, portée par un plan d'action interministériel basé sur la collaboration avec les acteurs du terrain afin d'adresser la globalité du problème;
- **Convoquer des États généraux sur l'éducation** en invitant l'ensemble des acteurs scolaires et non-scolaires de l'écosystème éducatif et mettre en œuvre leurs recommandations;
- **Garantir qu'aucun jeune ne soit laissé sans solution éducative** lorsque le cadre scolaire régulier ne répond plus adéquatement à ses besoins;
- **Protéger structurellement la collaboration école-famille-communauté** par l'allocation des ressources nécessaires et la reconnaissance du rôle autonome et complémentaire des organismes communautaires en Éducation;
- **Assurer un financement stable et adéquat de l'écosystème éducatif**, considérant la prévention, l'accompagnement et le raccrochage, dans le réseau scolaire public et les organismes communautaires.

Faire de la réussite éducative un choix de société

Alors que la 8^e édition de la Journée du Refus de l'Échec Scolaire se déroule le 23 septembre prochain, le ROCLD souhaite placer la réussite éducative au cœur du débat public. Investir dans la prévention, la solidarité et l'accompagnement, c'est faire le choix collectif de la réussite éducative. C'est une mesure préventive à fort rendement social qui contribue à réduire les coûts futurs pour l'État.

Pour toutes les informations sur la [Journée du Refus de l'Échec Scolaire](#).

Pour joindre sa voix à celle du ROCLD, il est possible de participer à la discussion sur les médias sociaux en utilisant le mot-clic #JRES2026. Retrouvez-nous sur [la page Facebook du ROCLD](#).

À PROPOS DU ROCLD

Le ROCLD représente 68 organismes d'action communautaire autonome qui œuvrent en lutte au décrochage (OCLD), répartis dans treize régions du Québec. Plus de 1 000 employé.es et 2 200 bénévoles offrent un accompagnement et un soutien adaptés aux besoins spécifiques de près de 23 000 jeunes et familles en difficultés, et ce, chaque année.

-30-

Source : Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage

Renseignements :

Marie-Rose Desautels, Morin Relations Publiques

Marie-Rose@morinrp.com, (819) 580-9235